

N° 10. — Juillet-Août 1921

DEUXIÈME ANNÉE



LA
REVUE de la CORSE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE
Documentaire et Bibliographique.



CONNAITRE ET ÉTUDIER
le pays, les mœurs, les hommes, les faits, les livres,
c'est aimer la Corse.



*Histoire, Géographie, Archéologie. Mœurs, Ethnographie,
Climatologie, Productions, Chasse, Pêche, Beaux-Arts, Minéralogie,
Littérature, Romans, Poésie, Tourisme.*



DIRECTION :

A. CLAVEL, 43, Rue Saint-Lazare, PARIS

IX^e ARR. — MÉTRO Nord-Sud, station TRINITÉ.

SOMMAIRE DE LA 10^e LIVRAISON

I. — ÉTUDES JURIDIQUES CORSES.	
Busquet (J.) : <i>Le Droit de la Vendetta et les Paci Corses</i> , par M. Louis VILLAT.....	97
II. — ÉTUDES HISTORIQUES SUR LA CORSE.	
<i>Sampiero en Corse</i> (Novembre-Décembre 1564), par Dom. Ph. MARINI, O. S. B.....	103
III. — ÉTUDE LINGUISTIQUES.	
Falcucci (F.-D.) : <i>Vocabolario Córso</i> (fin), par M. P. ARRIGHI.....	107
IV. — ÉTUDES DE LITTÉRATURE HISTORIQUE.	
<i>Rapprochements historiques à propos du centenaire de Napoléon et du sixième centenaire de Dante</i> , par M. Ambroise MALASPINA.....	116
V. — ÉTUDES ARCHÉOLOGIQUES.	
Ferton (Ch.) : <i>Bonifacio à l'époque Néolithique</i> (second mémoire), par M. L. BRIET.....	120
VI. — ÉTUDES GÉOGRAPHIQUES ET GÉOLOGIQUES.	
Castelnau (P.) : <i>Le Niolo</i> , par M. Raoul BLANCHARD.....	121
VII. — DOCUMENTS ÉTRANGERS SUR LA CORSE.	
<i>La conquête de la Corse par les Anglais</i> (fin), traduc- tion de M. L. FILIPPI.....	123

PRINCIPAUX COLLABORATEURS :

- MM. **AMBROSI-R. (Ambroise)**, Agrégé d'histoire et de géographie ; Conservateur des antiquités de la Corse.
- ARRIGHI (Paul)**, anc. élève de l'École Normale Sup. ; Agrégé de l'Université.
- BENEVENT (Ernest)**, Agrégé d'hist. et de géogr. ; auteur d'ouvrages sur la Corse.
- BLANCHARD (Raoul)**, Docteur ès-sciences ; Professeur à la Faculté des Lettres de Grenoble ; Directeur de l'*Institut de Géographie Alpine*.
- BRIET (Lucien)**, Homme de lettres, explorateur ; Secrétaire général adjoint de la *Société de Spéléologie*.
- BUSQUET (Jacques)**, Docteur en Droit ès Sciences juridiques et économiques.
- CASTELNAU (Paul)**, Docteur ès-sciences ; Géographe de la Corse.
- CHUQUET (Arthur)**, Membre de l'*Institut de France*.
- COLONNA DE CESARI ROCCA**, Homme de lettres ; Historiographe de la Corse.
- CHAUVET (Paul)**, Docteur ès-lettres ; Professeur agrégé au lycée de Mulhouse.
- COURTILLIER (Gaston)**, Agrégé de l'Université ; Professeur de Première au lycée de Mulhouse.
- DEMONTÈS (V.)**, Docteur ès-lettres ; Professeur d'histoire au *Collège de France*.
- FILIPPI (Louis)**, Professeur agrégé de l'Université.
- GRAZIANI (Paul)**, Elève dipl. de l'École des Chartes ; Archiviste de la Corse.
- HOLLANDE (D.)**, Docteur ès-sciences, auteur de la *Géologie de la Corse*.
- MANSION (Jules)**, Agrégé de l'Université ; Professeur au lycée Ampère.
- R. P Dom. **MARINI (Philippe)**, O. S. Bénédictin ; Historien de la Corse.
- MAURY (Ernest)**, Préparateur au Lycée de Nice ; Collaborateur au Service de la Carte géologique de la France.
- PAGANELLI (Dono)**, Agrégé de l'Université ; Prof. de Première au Lycée de Reims.
- SANTELLI (César)**, Professeur agrégé au Lycée de Metz.
- SANTONI (François)**, Professeur agrégé de philosophie au Lycée de Strasbourg.
- VILLAT (Louis)**, Agrégé d'histoire et de géogr. ; Auteur d'ouvrages sur la Corse.

REVUE DE LA CORSE

HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE

ÉTUDES JURIDIQUES CORSES

BUSQUET (J), Le Droit de la Vendetta et les Paci Corses.



Voici, à notre connaissance, la septième thèse de doctorat en droit qui ait été consacrée aux institutions corSES (1) et il semble bien que, pour l'ampleur des recherches et la qualité des résultats, la dernière venue doive se placer au premier rang. Nos lecteurs en soupçonnent déjà quelque chose puisque, à propos de deux coutumes particulièrement originales — l'*attacar* et le *rimbecco*, — ils ont eu la primeur de deux remarquables articles (2) où M. Busquet a résumé pour eux quelques-unes de ses conclusions. Par avance ils ont pu apprécier ainsi l'intérêt et l'agrément de cette thèse volumineuse, riche de faits, plus riche encore d'idées.

1. Félicitons d'abord M. Busquet du sujet même qui l'a tenté : il n'en était pas de plus beau, ni de plus vaste, ni à vrai dire de plus corse, s'il est vrai que la vendetta remplit toute l'histoire insulaire de ses manifestations tragiques et sanglantes. Institution célèbre, que le roman de Mérimée a popularisée (3) et que le moindre touriste amoureux de pittoresque et de couleur locale n'a pu se tenir de décrire et même de juger : de là toute une littérature abondante mais superficielle qui laissait en réalité le sujet complètement neuf à qui oserait l'envisager, comme dit M. Busquet, « des sommets de l'histoire » et du point de vue juridique.

Car il apparaît — et c'est ce que M. Busquet a su mettre très fortement en lumière — que la vendetta est au premier chef une question de droit. Il ne suffit pas de voir en elle, comme on l'a très spirituellement définie, « une forme anormale de la moralité ». L'idée fondamentale est celle de *compensation* du meurtre par le meurtre, de l'offense par l'offense ; c'est encore celle de dette, d'*obligation* du sang, de

(1) Jean Fontana, *Essai sur l'histoire du droit privé en Corse* (1905) ; — P. Garelli, *Les institutions démocratiques de la Corse jusqu'à la conquête française* (1905) ; — Mathieu Fontana, *La constitution du généralat de Pascal Paoli en Corse* (1907) ; — de Monti-Rossi, *L'île de Corse, étude générale sur l'état économique* (1908) ; — Moretti, *la constitution de J.-J. Rousseau* (1910) ; — Tommasi, *Administration de la Corse sous la domination génoise* (1912).

(2) Cf. *Revue de la Corse*, n° 1 (janv. fév. 1920) p. 15 et n° 4 (juillet-août 1920) p. 81.

(3) Est-ce un bien ? est-ce un mal ? *Adhuc sub judice lis est* et l'on en a discuté doctement et contradictoirement dans les feuillets verts de cette Revue.

revendication de l'honneur perdu à la suite d'un outrage ayant privé l'offensé de ce qui lui appartient (1). « Compensation, obligation, revendication, il n'y a pas à s'y tromper : la vendetta repose sur des idées de droit ». Il n'est pas moins nécessaire de constater que la violation du droit et ses réparations ont en matière de vendetta un caractère collectif ; pour exercer sa justice, la famille offensée n'a pas à se préoccuper de l'auteur même de l'outrage ; le principe de la solidarité familiale enlève à cette « créance » son caractère personnel et l'offense subie, rejaillissant sur tout le groupe familial, peut être vengée sur n'importe quel individu de la collectivité adverse. Vendetta transversale qui se prolonge jusqu'à la troisième génération et qui jusqu'au bout reste aussi impérieuse. Défendre l'honneur de la famille est un devoir analogue à celui qui appelle aux armes tous les citoyens d'une patrie menacée. Qui se dérobe est un lâche et, puisqu'il n'a pas voulu accomplir les obligations de son groupe, il en sera retranché moralement et parfois matériellement ; dure mais exacte justice à l'égard des « embusqués ».

D'autres éléments encore servent à définir la notion de Vendetta et M. Busquet apporte à cette analyse si délicate beaucoup de finesse et de pénétration. Mais il y a plus : pour comprendre exactement la Vendetta, il la faut considérer dans tous les pays où elle s'est, à différentes époques, manifestée avec plus ou moins d'ampleur. On la rencontre chez les Germains, dès le temps de Tacite, et dans les Pays-Bas du XV^e siècle, dans le vieux droit hellénique aussi bien que chez les Kabyles et les Berbères. A travers les temps et les lieux, le droit comparé nous révèle les analogies les plus curieuses, et M. Busquet n'a garde de les négliger.

Il reste, pourtant, que cette coutume a trouvé en Corse son terrain le plus favorable et ses formes les plus typiques et les plus persistantes. On dit volontiers que l'origine en doit être attribuée à la mauvaise administration de Gênes, mais la Sérénissime République ne fut pas si coupable : elle n'a pas su détruire la vendetta, mais elle ne l'a pas créée et il faut remonter à des sources plus lointaines pour établir les véritables responsabilités. Après un aperçu général de l'histoire des Corses, — qui aurait gagné peut-être à être plus étroitement rattaché au sujet, M. Busquet esquisse l'étude des influences qui purent déterminer l'apparition de la vendetta et reprenant les conclusions de son précédent chapitre sur le

(1) Cette expression, si caractéristique, est du chanoine A. Rossi (*Osservazioni storiche*, liv. I, p. 311) : « per rivendicare il proprio... vi e uso di compensarsi... ecco che cosa e la vendetta in Corsica ».

droit comparé (tout cela est évidemment un peu flottant), il refait de ce point de vue l'histoire de la Corse. Voici les Phéniciens et les Carthaginois, les Phocéens, les Etrusques, avec qui le contact fut superficiel et sans portée. La pénétration romaine ne semble pas avoir jamais été bien considérable, même sous l'Empire : telle est du moins l'opinion courante à laquelle M. Busquet se tient. Il est possible, il est même probable que les fouilles, de plus en plus nombreuses et de plus en plus méthodiques, nous révèlent des faits nouveaux en faveur de l'apport romain ; quoi qu'il en soit, cet apport, limité aux régions littorales et aux basses vallées des fleuves, ne paraît pas avoir laissé de traces durables dans les coutumes et dans le droit. En revanche les influences africaines sont certaines, — elles se produisirent semble-t-il en deux vagues dont la première (invasion libyenne) remonte à une époque très ancienne, et la seconde (invasion sarrasine) se place au IX^e siècle. — Et l'on peut mieux encore déterminer les influences européennes : la vendetta est d'origine germanique, et sans doute ni les Vandales, ni les Goths, ni les Lombards n'ont longtemps séjourné en Corse, mais ils ont agi — Grégori l'avait très fortement montré dès 1843 dans la préface de son édition des *Statuti civili e criminali* de Corse — d'une façon indirecte, par l'intermédiaire de Pise et de Gênes.

Dès lors entre le droit de l'Etat, qui tend à développer de plus en plus son domaine d'application, et le très ancien droit de la vengeance privée, la lutte s'engage ; elle imprègne toute l'histoire corse, elle façonne l'âme de ce peuple. Et de nos jours encore cette lutte n'est pas terminée.

2. On voit la complexité d'un pareil sujet qui embrasse l'histoire entière de la Corse et qui exigeait, pour être traité dans toute son ampleur, le maniement délicat de disciplines singulièrement variées. Tour à tour historien et juriste, linguiste et sociologue, M. Busquet sait interroger les hommes et les livres, examiner un mot qui a, pour ainsi dire, épuisé tout son sens pour reconstituer l'usage primitif auquel il a dû son apparition. Il a fouillé les archives publiques et privées et, à tout ce que lui fournissaient les vieilles chroniques, naïves et savoureuses, il a ajouté les plus précieux renseignements empruntés aux *ceppi* des notaires du temps jadis (1). Il a pu consulter des documents encore inédits, tels que les deux cartulaires de Bonifacio (dont l'un, qui renferme des statuts criminels extrêmement curieux, a été récemment découvert par le distingué conservateur des archives de la Corse, notre collaborateur et ami Paul Graziani), un recueil,

(1) Cf. Fr. de Morati Gentile, *Les anciens Notaires corses* (dans la *Revue de la Corse*, n° 8 (mars-avril 1921), p 33-37.

dressé par Antonio Buttafoco, de lois génoises relatives à la Corse (1730-1751) (à la bibliothèque de Bastia), des manuscrits communiqués par M. le chanoine Aubert, supérieur du grand séminaire d'Ajaccio, etc. (1). Il lui est même arrivé de rencontrer, dans un document des Archives départementales, une appellation qui n'avait pas encore été signalée : le titre de « Somme de l'Office de St-Georges » donné à un recueil des Statuts corses révisés en 1453.

La copieuse bibliographie qui remplit les cinquante dernières pages de ce gros volume témoigne à elle seule de l'importance des recherches faites. A vrai dire il ne semble pas que M. Busquet ait consulté tous les ouvrages qu'il mentionne, peut-être même en est-il quelques-uns qu'il ne connaît que par ouï-dire. De là des références imprécises, des confusions, et, pour tout dire en un mot, un peu de désordre : que signifie ce titre composite, mi-partie italien, mi-partie français : *Carteggio fra Pasquale Paoli* et le duc de Choiseul? — pourquoi citer à propos du livre de Quantin le recueil de proverbes composé par Mattei? — les deux éditions de l'abbé de Lemps (Paris, 1884. Montpellier, 1862) sont citées sous deux rubriques différentes sans être suffisamment distinguées. De là des inexactitudes orthographiques, qui ne dépendent pas toutes de l'imprimeur (il faut écrire Jaussin, Miot de Melito, Pommereul, Goury de Champgrand, etc.). De là enfin, quelques erreurs de faits le : *Voyage en Corse* de Mérimée (qui date de 1840, et non de 1860) ne comporte que 236 pages et l'on ne peut s'expliquer un renvoi fait à la page 306; — les lettres que M. de Morati-Gentile a éditées dans le Bulletin de la Société des Sciences historiques de la Corse ne sont pas de Paoli, elles ont été adressées à Paoli entre 1758 et 1791... Mais ce sont menues chicanes, par où nous voulons montrer à M. Busquet l'intérêt minutieux que nous avons pris à la lecture de son livre : il sera aisé de les faire disparaître. L'essentiel est qu'aucun des ouvrages importants n'ait été omis et l'on n'aura que de rares additions à signaler : il eût été utile de consulter le mémoire de P. Granet sur la *Solidarité familiale dans le droit pénal mérovingien* (2), il y avait beaucoup à prendre dans le *Voyage en Corse* que G. Faure a publié en 1885 (3), « récits dramatiques et pittoresques » d'un observateur intelligent et sympathique qui avait séjourné quinze ans dans l'île.

(1) Les documents les plus curieux ont été reproduits par M. Busquet, de la p. 579 à la p. 643, sous la forme de 48 annexes.

(2) *Mémoires pour le diplôme d'Etudes Supérieures*, soutenus à Paris en juin 1906 (Paris, Alcan, 1906, 525 p.)

(3) Paris, Palmé, 2 vol. in-18 de 416 et 398 pages — Cf. aussi Louis Villat, *la Corse et l'Esprit corse* (*Revue Bleue* du 5 août 1911, p. 173-179).

A toute cette documentation facile à fixer et à classer doivent s'ajouter toutes sortes de renseignements fournis par la tradition orale et interprétés avec sagacité, les observations prises sur le vif et qui révèlent tant de choses sur le caractère et sur les mœurs. Besogne délicate que M. Busquet a su accomplir le plus heureusement du monde et qui était plus nécessaire ici qu'à propos de tout autre peuple. Car l'histoire des Corses est celle d'une race en perpétuel cantonnement d'alerte : « C'est en eux-mêmes qu'ils conservent avec une force incomparable le souvenir des temps révolus. C'est en eux qu'il faut chercher surtout la mémoire toujours vivante et agissante des coutumes de leurs pères. »

3. Pour mener à bien une enquête aussi vaste et aussi délicate, il fallait tout à la fois beaucoup d'esprit critique et la plus large sympathie : M. Busquet possède l'une et l'autre qualité et l'on retrouve notamment à chaque page son désir de tirer des documents tout ce qu'ils contiennent et rien que ce qu'ils contiennent, de ne pas s'en tenir aux opinions reçues et de contrôler les textes l'un par l'autre. C'est ainsi qu'il pratique avec prudence le livre de Feydel dont il redoute « l'imagination boursoufflée et l'amour-propre aigri », mais il croit pouvoir se servir de son texte, en harmonie avec ce que nous savons par ailleurs, pour attribuer à Miot de Melito, ministre du Directoire, un rôle officiel de *pacere*. Il s'applique à résoudre certaines antinomies comme celle qui oppose la pratique de la « composition » à la très ancienne maxime : « le sang ne se vend pas » et, considérant que les règles de la composition ne nous sont données que par les statuts de Bonifacio, ville génoise, il incline à penser qu'il s'agit d'un droit étranger au droit insulaire le plus ancien.

Il se refuse à admettre sans discussion les idées les plus couramment admises et par exemple il essaie de rendre à Gênes une exacte justice. Ce n'est pas Gênes, nous l'avons vu, qui a introduit la vendetta. En réalité elle a fait effort, comme dit Pierre Cynée, pour « combattre les perturbateurs de la paix » ; la domination de la Banque St-Georges a été appréciée des Corses eux-mêmes ; de bons administrateurs furent envoyés dans l'île, tels que cet Agostino Pallavicino, qui fut gouverneur au début du XVII^e siècle et dont Banchero en ses *Annales*, fait le plus vif éloge (1). La vérité est qu'on ne peut noter à l'actif de Gênes aucune action suivie et énergique et que sa mauvaise administration (appliquée d'ailleurs en ses domaines continentaux aussi bien que dans l'île)

(1) Cf. les conclusions de M. P. Graziani dans la *Revue de la Corse*, n° 3 (mai-juin 1920) p. 56-59 ; *Une magistrature agricole en Corse au XVI^e siècle* et une note (L. V.) dans le *Journal des Débats* du 15 avril 1921.

a perpétué un déplorable état de choses qu'elle n'a point créé... Rappelons aussi l'opinion de M. Busquet sur le général Morand, qui a été si violemment attaqué par les contemporains (A. Rossi) et aussi par certains auteurs modernes (1) : ne faut-il pas voir en lui « un systématique », un homme qui, voulant sincèrement être un médiateur, agit d'abord par la persuasion, puis, s'irritant devant les obstacles, avec une progressive rigueur ?

Mais le sens critique dont M. Busquet fait preuve est toujours guidé par une sympathie profonde envers le peuple dont il a étudié l'une des institutions fondamentales. Cette sympathie n'est pas aveugle : elle n'en a que plus de prix. Il sait très bien que la fierté chez les Corses n'est pas absolument pure de tout alliage : on la voit parfois « se diminuer de vanité ou s'inspirer du goût du panache » et l'on connaît la curieuse comparaison établie par Rossi entre le tempérament de ses compatriotes et le tempérament gascon. Mais M. Busquet fait ces remarques sans malveillance, et ses critiques sont légères et comme souriantes. Il aime la Corse dont, en une nuit de juin 1916, il sentit le cœur « fermé et ardent » palpiter aux lèvres des soldats permissionnaires dans la tragique et douloureuse monotonie de chants étranges qui semblaient venir du fond des âges. Puis il parcourut les villages de la montagne ; dans les vieilles demeures de Sartène, il goûta le charme et la noblesse d'accueil réservés à l'étranger. Sur la grande place où les ancêtres discutèrent librement des affaires publiques et réglèrent leurs affaires privées, il écouta maint récit d'histoire locale. Il pénétra ainsi l'âme jeune de ce vieux pays, si bien close à qui n'a pas sa confiance, mais qui se livre volontiers à qui se met à l'unisson et il connut les souvenirs et les rites qui échappent au touriste vulgaire, « bruyant et pressé ». Devant tant de compréhensive sympathie, la Corse rendait au centuple, par le don d'elle-même, ce que lui avait prêté l'hôte qui passait sans la méconnaître. Des gestes séculaires prenaient un sens précis, des textes anciens s'éclairaient et s'animaient de toute la vie présente ; pareilles aux femmes que Pierre Cynéen nous a décrites, des femmes allaient aux fontaines, d'une démarche sereine et balancée.

Ainsi, de voir vivre les Corses chez eux, est venu à M. Busquet le goût de découvrir dans les actes de leur passé l'origine et l'expression des traditions qu'ils conservent. Pour fixer « un peu de leur droit ancien » c'était peu d'un esprit « objectif et scientifique » il y fallait encore un cœur affectueux. « On ne peut espérer bien comprendre les coutumes d'un peuple qu'en se penchant d'abord sur elles avec sympathie. »

(A suivre)

Louis VILLAT.

(1) Notamment par Célestin Bosc (*La conspiration d'Ajaccio en 1809*).

ÉTUDES HISTORIQUES SUR LA CORSE

SAMPIERO EN CORSE

(Novembre-Décembre 1564)⁽¹⁾

Contrairement aux apparences, la campagne n'était pas terminée.

L'expédition de Don Garcia de Tolède en Afrique, au lieu d'être longue et pénible, comme on prévoyait, avait demandé quelques jours à peine. Entreprise pour mettre un terme aux incursions des corsaires barbaresques qui ravageaient les côtes de l'Espagne, elle avait été dirigée contre le Penon de Velez, qui servait de refuge à ces corsaires. Naturellement fort et admirablement fortifié, cet îlot (le Penon de Velez) n'avait opposé aucune résistance. Ceux qui le défendaient avaient pris peur à la vue de la flotte espagnole, et profitant de la nuit, s'étaient sauvés à terre au moyen de barques qui étaient cachées parmi les rochers. Don Garcia de Tolède n'avait eu qu'à occuper la place abandonnée ; il y avait installé une garnison de quatre cents hommes ; et Philippe II, informé de l'heureux événement, lui avait ordonné de se porter de là au secours de la Seigneurie de Gênes.

Il était donc venu à Gênes, à la fin d'octobre, et avait promis au Sénat, anxieux de reprendre Porto Vecchio et le château d'Istria, de lui donner vingt galères pour cette expédition. A cause des tempêtes et des vents contraires, la navigation était difficile, et la flotte n'avancait que lentement et comme par étapes : Portofino, la Spezia, Livourne, Porto ferraio. C'est de Porto ferraio que les vingt galères, placées sous le commandement de Jean-André Doria, voguèrent vers Bastia (24 novembre). Elles y arrivèrent dans la soirée, ayant à leur bord 2.500 soldats Espagnols. Etienne Doria leur adjoignit 500 soldats Italiens et Allemands qui se trouvaient à Bastia, s'embarqua lui-même comme chef de l'expédition, et le lendemain, 25, les galères rangeant la côte orientale, se dirigeaient vers Porto Vecchio. Elles pénétraient dans le golfe pendant la nuit, et le 26, au jour, de chaque galère se détachait une chaloupe chargée de soldats, et toutes ensemble allaient droit au bourg muré qu'il s'agissait de reprendre.

(1) Les premiers articles sur le séjour de Sampiero en Corse, parus dans les Nos 6, 7 et 8 de la *Revue*, faisaient connaître les faits et gestes du héros de l'indépendance jusqu'à la fin d'octobre 1564.

Cette nouvelle étude forme le complément de la précédente en relatant la suite de ses opérations militaires (*N. d. l. D.*)

Il y avait là une trentaine d'hommes armés, quarante au plus, habitants du bourg pour la plupart. L'un d'eux se présenta en parlementaire, et demanda qu'on le menât à Don Garcia. « C'est, lui dit-on, Etienne Doria qui commande ici pour la République, dont vous êtes les vassaux. — Non, pas vassaux mais hommes libres ! » répondit-il (1), tout en se laissant conduire auprès d'Etienne Doria. Celui-ci exigea que la garnison se rendit à discrétion. On n'avait pas le choix. Trois compagnies à cheval venaient d'arriver de Bastia, et tout espoir de s'enfuir était supprimé. Deux pièces de canon amenées à terre menaçaient d'écraser la garnison avec les habitants. On ouvrit donc la porte. Des officiers et soldats Espagnols (une soixantaine) entrés les premiers firent prisonniers tous ceux qu'ils rencontraient : hommes, femmes et enfants. Ils comptaient les garder et les délivrer ensuite moyennant rançon. Mais Etienne Doria survenant les réclama pour la République, et resté le maître après une discussion fort vive, fit pendre le capitaine du bourg et son lieutenant, et envoya les autres aux galères. En même temps il établissait à Porto Vecchio une garnison de 140 hommes avec un chef expérimenté, l'approvisionnait pour plusieurs mois, et cela fait, voulant profiter de l'avantage que lui donnait la surprise, il reprenait la mer pour aller attaquer le château d'Istria, et sans nul doute, se heurter à Sampiero.

Que faisait Sampiero à ce moment et quelle était sa situation ?

La Balagne qui n'avait pas bougé jusqu'à la reddition de Corte, s'était depuis lors déclarée en sa faveur. D'abord mal disposées pour lui, la Rocca et Sartène s'étaient soumises. Les choses paraissaient bien aller. Il croyait avoir l'hiver devant lui pour affirmer son autorité et organiser les forces du pays. L'avenir le préoccupait sans nul doute, et à cause de cela il avait envoyé Piovanello à Constantinople ; mais il croyait la flotte espagnole occupée en Afrique et ne l'attendait pas en Corse avant le printemps. Il n'avait en ce moment rien à opposer à l'ennemi. Ses partisans allaient et venaient selon qu'il leur plaisait. Il n'en avait qu'un petit nombre auprès de lui.

Allaient-ils accourir maintenant que le péril devenait si pressant ? Le deça des monts se lèverait-il pour aller combattre dans le delà ? Ce n'était pas sûr. Achille de Campocasso boudait. Depuis qu'il avait causé le désastre de Vescovato, il se montrait arrogant et ombrageux, se plaignait qu'on les eût trompés, lui et les autres, en leur faisant espérer des secours étrangers et, chose que nul ne soupçonnait, avait prêté

(1) Rispose che loro erano in liberta.

L'oreille à des propositions faites au nom d'Etienne Doria. Rentré en grâce, il était venu secrètement à Bastia dans la nuit du 24 novembre, offrant de se déclarer ouvertement contre Sampiero et de marcher ensuite contre lui. Le commissaire général lui avait répondu qu'il ferait mieux de garder avec Sampiero les dehors de l'amitié : cela lui permettrait de le tuer sans risque ni péril, ou bien de faire tomber par surprise le château de Corte aux mains de la République. Dans les deux cas, c'était lui demander la trahison. Il ne put s'y résoudre ; sa conception de l'honneur s'y opposait ; et se tirant par une restriction du mauvais pas où il s'était engagé, retournait chez lui pour y demeurer à l'écart et donner dans le deçà l'exemple de l'abstention. Ce n'était pas tout ce que Doria et Christophe Fornari avaient espéré de sa démarche ; mais c'était encore assez.

Parties de Portovecchio, les galères s'arrêtaient dans le golfe de Valinco, à Campomoro. De là une colonne de cinq cents arquebusiers d'élite marchait sur le château d'Istria, avec l'espoir de l'enlever par surprise. Sampiero ne leur laissa pas le temps d'approcher. Avec une poignée d'hommes il les attaqua et leur fit rebrousser chemin. L'action fut vive ; il y reçut une blessure à l'oreille, mais le coup de main tenté par l'ennemi avait échoué (30 novembre).

Le lendemain les galères s'éloignaient de Campomoro, et allaient aborder de l'autre côté du golfe, à Portopollo. Etienne Doria voulut cette fois procéder de façon plus lente mais plus sûre. Après que les soldats furent débarqués, il fit mettre à terre une pièce de canon, y attela une partie de sa chourme, et arriva ainsi, après bien des fatigues, à deux kilomètres du château.

Ce château que Sampiero avait pris si aisément en abordant en Corse, était en réalité, par la force de ses murailles et par sa position, difficile à prendre ; Sampiero en jugeait ainsi. C'est pourquoi il en avait laissé la garde au capitaine Gasparino de Bastelica, pour aller lui-même faire appel à la bonne volonté du pays et réunir le plus de combattants qu'il se pourrait. Etienne Doria en jugeait de même ; et c'est pourquoi il s'était donné tant de mal pour y amener des canons : *Senza artelaria é inespugnabile*. La forteresse ainsi attaquée pouvait tenir quelques jours et donner à Sampiero le temps d'accourir avec les partisans qu'il aurait pu grouper. Il ne fallait pour cela que faire son devoir. Mais Gasparino ne le remplit pas. Avant que le canon fut mis en batterie, il profitait de la nuit pour se sauver avec la garnison et n'emportait même pas les papiers dont il avait le dépôt. Trahison ou lâcheté, l'abandon du château ruinait les projets de Sampiero.

Il lui enlevait le point solide sur lequel devaient s'appuyer ses opérations. Il rendait inutile et vain son appel aux populations. La confiance qu'inspirait sa valeur, était perdue ou ébranlée, du moment qu'on voyait Etienne Doria pénétrer dans la forteresse et y installer une garnison génoise (7 décembre).

Celui-ci faisait en outre démolir les tours de Sollacaro ; il incendiait Olmeto qui refusait de se soumettre, et envoyait à Sartène qui s'était soumise 150 soldats pour la mettre en état de défense. Après quoi, il gagnait par mer Ajaccio, pour ravitailler son armée qui allait manquer de vivres et la transportait ensuite à Capitello avec le dessein d'aller incendier Cauro, Bastelica, Sainte Marie d'Ornano ainsi que les villages environnants, et Appietto.

Sampiero attendait à Cauro. Que pouvait-il opposer aux trois mille hommes que conduisait Doria, et dont plus de la moitié appartenaient à ces vieilles bandes espagnoles si redoutées ? que pouvait-il opposer à la cavalerie d' Ajaccio qui marchait avec elles ? *Forse 400 homini et 35 cavalli* (1). A peine quatre cents hommes (peut-être moins) et une trentaine de chevaux. C'était tout ce qu'il avait pu rassembler. Sur ce nombre 120 étaient arrivés de l'en deça des monts avec Antoine de Saint-Florent. Ce faible corps placé en avant du village près d'une petite église, était dissimulé derrière un petit bois. Capitan Raffe, dont c'était le rôle d'éclairer l'armée, le découvrit, et l'avant-garde composée d'Espagnols, l'aborda si vigoureusement qu'il dut rétrograder.

Sampiero se retira du côté de Bastelica. Il s'arrêta au passage d'un pont, et profita de la nuit pour se couvrir de retranchements. Etienne Doria qui avait couché à Cauro, s'y heurta le lendemain et fut obligé de combattre. La tradition rapporte qu'en cette occasion Sampiero déploya une valeur extraordinaire, et malgré les siècles écoulés le nom de Ponticello est un de ceux qui provoquent l'admiration des Corsés pour le héros de l'indépendance. Mais le nombre des soldats permettait à Doria d'aborder l'obstacle de front et de le tourner. Il l'emporta donc et marcha sur Bastelica. Il y arriva quand a nuit était tombée. Sans attendre au lendemain, il fit raser jusqu'aux fondements la maison de Sampiero, et le lendemain venu, fit livrer aux flammes le village, qui comptait 400 feux et au delà. Il y consacra une journée entière, et n'épargna, outre celle de Capitan Sornacone, que quatre ou cinq maisons. C'étaient celles de gens, qui s'étaient portés au devant du vainqueur et avaient fait, par conséquent, acte de soumission.

(1). Lettre d'Etienne Doria, 6 janvier 1565.

Le retour suivait aussitôt après. Harcelés par Sampiero, trempés par la pluie qui tombait sans relâche, les soldats refusaient de poursuivre l'expédition jusqu'au bout. Ils demandaient qu'on les ramenât à Ajaccio, et il fallut céder à leurs réclamations. Cauro subit le sort de Bastelica ; mais Sainte Marie d'Ornano et Appietto furent, de ce fait, épargnés.

Le but de l'expédition était atteint avec la prise de Portovecchio et du château d'Istria ; la saison de combattre était passée : tous, officiers et soldats, demandaient à prendre leurs quartiers d'hiver. L'amiral Jean-André Doria venait de partir, en laissant le commandement des galères à un autre qui avait hâte de les ramener au port. On fit donc embarquer les soldats, et l'on se dirigea sur Calvi ; mais le mauvais temps obligea les galères de s'arrêter à Girolato, et le manque de vivres obligea les soldats de descendre à terre, après quelques jours d'attente, et de s'en aller à pied jusqu'à Calenzana, où ils arrivèrent au bout de deux jours, épuisés de fatigues (26 décembre). Etienne Doria devait en passant s'arrêter à Caccia et châtier cette piève, que le Sénat tenait pour la plus perverse. Il lui fallut rentrer à Bastia sans l'avoir accompli. La flotte de son côté, relournait à Gênes mais, moins heureuse qu'au Pénon de Velez, elle avait perdu à Girolato trois de ses galères.

La campagne était, cette fois, terminée. Avant d'en commencer une autre, Sampiero voulait punir de mort le capitaine Gasparino, qui avait « tant malheureusement abandonné le château d'Istres. » Il englobait dans la condamnation son fils, qui était son lieutenant. Mais Gasparino n'eut garde de se laisser prendre. « Ne l'avons pu avoir entre nos mains », écrivait-il (1). (à suivre) Dom Ph. MARINI. O. S. B.

ETUDES LINGUISTIQUES

FALCUCCI (F. -D.), *Vocabolario Còrso*.

(Suite et fin)

III. — Nouveauté et importance de l'Œuvre ; méthode et tendance.

Il est presque superflu de signaler la nouveauté de l'œuvre de Falcucci. Les dialectes corses n'avaient pas été l'objet jusqu'à ce jour d'un travail aussi complet. Quelques-uns des auteurs qui se sont occupés de la Corse au point de vue historique ou pittoresque ont bien, en passant, indiqué certaines particularités du langage ou de la prononciation corses. Ainsi Boswell observe le son ouvert donné à la voyelle *e*, son qui lui

(1) Lettre de Sampiero publiée par de Ruble.

déplaisait beaucoup. Plus près de nous, M. Quantin consacre au langage un intéressant chapitre où il signale la tentative d'une société *Cirnea* qui disparut en laissant une ébauche de dictionnaire corse. En 1867 A. Mattei avait publié un recueil de *Proverbes, Locutions et Maximes* en dialecte septentrional, et en 1906 J. M. Filippi avait joint un petit lexique à son *Recueil de sentences et dictons* en dialecte de Corte. Salvatore Viale et le prince L. Bonaparte⁽¹⁾ avaient aussi consacré des recherches aux dialectes insulaires. La linguistique et la dialectologie sont des sciences relativement récentes. Le fondateur de l'*Archivio Glottologico*, G. I. Ascoli, revendiquait pour les linguistes italiens l'étude des dialectes italiens et, en fait, un groupe de linguistes de la péninsule — Guarnerio, Bartoli, Salvioni — semble avoir pris le monopole de l'étude des dialectes corses. Timpagnoli a composé un Vocabulaire italien-corse. La France a apporté aussi une précieuse contribution à ces recherches. L'*Atlas Linguistique de la Corse* de MM. Gilliéron et Edmont se distingue par la richesse de la documentation, par la précision de la notation phonétique — qualité qui manquera à Falcucci — et surtout par la méthode originale de classement permettant de saisir d'un coup d'œil les nombreuses variétés que présente dans les diverses régions de l'île un mot ou une locution. Mais ce n'est là qu'une liste, forcément incomplète (on ne saurait songer à établir un atlas complet de milliers de cartes grand format) et où manquent les définitions et les exemples sans lesquels, disait Larousse, un dictionnaire est un squelette. Le Vocabulaire de Falcucci devait posséder et possède dans une large mesure — mais n'oublions pas que c'est une œuvre inachevée — cette triple richesse de mots, de définitions, d'exemples.

Près de 12.000 mots ont été enregistrés par Falcucci. La lettre A, la seule vraiment complète au point de vue des définitions, comprend environ 2000 articles. C'est dire le travail qu'une telle œuvre a demandé, et la reconnaissance et l'admiration que nous devons à l'auteur. Il a su rendre son œuvre vivante en illustrant les mots au moyen de locutions et de proverbes. Comme il le dit lui-même dans son Introduction, n'ayant pu emprunter que peu de matériaux à des ouvrages écrits, c'est à la tradition orale, à la langue parlée qu'il a eu recours presque exclusivement. Et cela procure un nouveau caractère, de nouvelles qualités, au Vocabulaire : non seulement l'authenticité mais la chaleur même de vie que seul le document vivant peut fournir.

(1) Celui-ci à propos d'une étude du docteur A. Mattei parue dans les *Annales de la Corse* de février 1877. Mattei répondit, le prince répliqua. Cette curieuse polémique fera l'objet d'une de mes prochaines Etudes.

Cependant Falcucci a utilisé aussi des documents écrits, quelques-uns connus, d'autres inédits ou inconnus, qu'il possédait dans sa bibliothèque ou qu'il avait pu consulter en Corse, en particulier des recueils de *Voceri* et de chants populaires. On eût aimé voir en tête de l'ouvrage la liste de ces sources, avec leur date de composition au moins approximative, ce qui importe dans l'étude des transformations des vocables, de cette « vie des mots » qui est la partie la plus intéressante de la linguistique. Signalons parmi ces sources, les *Canti popolari corse* de Viale et de Tommaseo, les *Ottave giocose* de l'abbé Guglielmi d'Orezza et les *Ottave rusticane* de Ugo Peretti de Levie. Falcucci renvoie souvent aussi à la *Relation* inédite de la dernière visite pastorale faite dans le Cap Corse par Mgr. Marliani en 1646, et au manuscrit d'un *Voyage en Corse* d'Antonio Benci, sans aucune autre indication. De même les citations sont faites sans références précises permettant la vérification. Ce défaut de précision bibliographique a été constaté par Guarnerio. Ce qu'il faut ajouter c'est que Falcucci puisant à ces sources qui souvent ne sont pas purement corses devait y trouver des mots défigurés par l'auteur italien ou italianisant, et cela malgré son désir exprimé dans la Préface de faire le départ entre corse pur et corse toscanisé. C'est ce qui se produit par exemple pour les *Lettres* de Paoli et le *Rinaldo da Fozzano* de Grimaldi. Il semble même que, dans son désir de marquer la parenté étroite entre le corse et le toscan, Falcucci devait être heureux de rencontrer et de pouvoir enregistrer des mots de ce genre.

Dès le début de l'Introduction, nous surprenons cette tendance qui, restreignant la valeur corse du Vocabulaire lui donne un caractère simplement local : « L'auteur, dit Falcucci, devant choisir un type, adopta le parler cap-corsin qui est à la fois son langage maternel et une variété du dialecte du Deça des monts parlé par le plus grand nombre des habitants de notre île ; en même temps on peut le considérer par ses formes comme le plus voisin de la langue pure et sonore tempérée de grâce et de majesté que l'on parle sur les bords de l'Arno. » C'est une erreur de fait de croire que le dialecte du Deça des monts est parlé par la majorité des Corses. Sans entrer dans une délimitation précise des régions dialectales de l'île, notons qu'aux dialectes du Nord plus influencés par le toscan s'opposent ceux du Sud qui s'en écartent beaucoup plus. C'est une erreur de méthode que celle qui consiste à prétendre donner dans une variété locale le type de plusieurs dialectes bien différenciés qu'il est plus rationnel d'étudier séparément. Et enfin c'est là une tendance très discutable : si l'on

veut choisir un type de dialecte corse, il ne faut pas aller prendre précisément celui de la région où, pour des raisons géographiques et historiques connues, l'influence toscane a été la plus profonde et la plus continue. Dire « le dialecte corse est riche en toscanismes » c'est donc étendre abusivement à tous les dialectes corses une remarque vraie dans une certaine mesure pour celui que Falcucci a étudié spécialement, mais qui ne l'est pas pour les dialectes des autres régions. Dans ceux-ci, les mots, ayant subi une évolution plus indépendante, par rapport à l'influence toscane, ont conservé ou pris des formes ou des sens assez différents de ceux du toscan moderne pour que l'on puisse parler de dialectes originaux, parmi lesquels il faudrait à l'occasion choisir le type du langage corse, ou mieux encore les éléments pour l'unification de nos dialectes.

IV. — L'érudition. L'Encyclopédie Corse.

L'érudition est un des principaux caractères de l'œuvre de Falcucci : souvent intempestive, cette érudition le fait parfois sortir du cadre de son travail en des digressions peu utiles au point de vue purement corse.

Il est intéressant de savoir (p. 38) que sainte Agathe, invoquée en Corse en cas d'incendie, est la patronne de Catane au pied de l'Etna. De même on ne peut que goûter les rapprochements que Falcucci, à propos de l'*antula*, espèce de porte, fait avec le latin classique, le bas latin et le sarde, et l'étymologie proposée pour *Monte Artica*, mont-aux-ours ou mont-aux-sangliers d'après le grec ; à propos du serpent (*serpu*) et des superstitions qui s'y rattachent, l'auteur rappelle les croyances populaires de la Grèce antique manifestant le même respect à son égard ; il cite Dante pour montrer que *vindetta* est un synonyme de : justice. Mais, à propos de *addulurassi*, était-il vraiment nécessaire de faire une longue citation de *I Fatti d'Enea*, œuvre du XIV^e siècle ? à propos de la locution *un truvà logu* (p. 218) était-il indispensable de citer amplement la Vie de sainte Euphrosine ? L'auteur nous apprend (v. *purtellu*) qu'autrefois dans l'île les fenêtres n'avaient pas de vitres — et ailleurs ? — ; il indique le prix d'une *camata* (auge à mortier), la somme payée autrefois par les élèves à l'instituteur et celle qu'il fallait verser pour faire cesser le *bagagliacciu*. A *agricultura* il donne aux cultivateurs des conseils sur la fumure et à *scajerlati* il signale qu'il y en a du supérieur et de l'inférieur...

Plus précieux sont les rapprochements que Falcucci établit entre le corse et le sarde, le calabrais, le catalan, le grec, le portugais, l'espagnol, l'anglais, le français, etc. Parmi les divers dialectes italiens, le sarde spécialement, et le génois,

lui fournissent des termes de comparaison (mots, locutions proverbes) toujours intéressants. Pour ce qui est du français on ne découvre pas la règle suivant laquelle Falcucci a mis ou non à côté des termes corses l'équivalent français. Souvent d'ailleurs l'équivalence indiquée est douteuse. Ainsi Falcucci traduit *appinciulassi* par *dorloter*, au lieu de *sommeiller*, *andarivellu* par *andriveau* ? ; à la page 172 nous trouvons *faire une garotte* ? Dans *dôpa* il n'aperçoit pas le gallicisme (daube) et pour *appimpatu* qu'il traduit par : tiré aux quatre épingles il ne voit pas la parenté avec *pimpant*). Il eût été préférable, soit de donner pour chaque mot corse la traduction française — ce qui aurait été d'un grand profit pour les linguistes de notre pays ; mais cela, Falcucci, érudit italien, n'a pas voulu le faire ; — soit de citer seulement les formes françaises assez rares susceptibles d'être rapprochées de formes dialectales corses.

Dans cette œuvre qui aurait dû rester exclusivement corse, Falcucci pour donner en italien des définitions aussi exactes que possible s'attarde souvent à de petites chicanes de langue. Tel Manzoni qui annotait la *Crusca* « au point de ne plus en laisser voir les marges », Falcucci ne cesse d'apostiller Fanfani et de passer au fin tamis de sa critique la belle fleur de farine sortie du crible pourtant sévère de la *Crusca*. Il blâme l'introduction dans la langue italienne de certains mots (v. par ex. *appartamento*, *arresto*, *aspirante*, *appuntamento*, « horribles gallicismes ») il s'attarde à signaler l'emploi abusif que les Italiens font de *antenna* au lieu de *pennone*, il recommande au contraire l'adoption de certains mots consacrés selon lui par l'usage. (V. *appiccichignulu*, *aschero*, etc.) Nous sommes loin de la Corse.

Malgré son souci de précision, Falcucci se contente souvent de définitions trop vagues, ou imparfaites : L'origine de la locution : *circà Maria Paravèna* (p. 261) qui signifie : se donner une peine inutile, est, dit-il, diversement expliquée, mais il ne nous donne aucune de ces explications. Il définit *paparunaghja* (coquelicot) de cette façon, pittoresque peut-être mais peu claire : « fleur qui, lorsqu'elle est renversée, ressemble à une petite fille vêtue de rouge » Le *pancastrellu* est selon lui une « herbe qui monte droite et a une seule feuille » : il eut été plus simple — et plus clair — d'indiquer l'équivalent italien (*panicastrella*) ou français (panic sauvage). Sans attacher trop d'importance à ces menus détails, à ces imperfections inévitables dans une œuvre si vaste et inachevée, signalons encore quelques inexactitudes ou erreurs, prises un peu au hasard : Falcucci remonte au génois *arrüxentà* pour expliquer *arigentà*, en Pomonte *ricentà*,

qui vient simplement de *ricente* et signifie rincer en eau claire, récente ; il donne la locution *io so di Castineta e miritiru* (p. 135) comme un toscanisme, sans signaler l'origine, qui est en même temps l'étymologie de cette phrase fumeuse : c'était après la révolte de 1729, la bataille de Calenzana et la paix de Corte (1732). Gênes voulut établir de nouveaux impôts et convoqua les députés des cantons qui pour la plupart se retirèrent afin de ne pas souscrire à ces nouvelles charges. Giacinto Paoli fut du nombre. Et c'est Giangiacomo Ambrosi *de Castineta* de Rostino qui fit la réponse : *io so di Castineta...* La guerre recommença. Voici un autre exemple qui montre le désir constant de Falcucci de multiplier les rapprochements entre corse et toscan. Filippi, dans son recueil, cite ce proverbe que l'on entend encore souvent : *un si po' fa : prusciu* (onomatopée employée pour faire arrêter les bêtes de somme) *senza labru*. L'auteur du Vocabulaire le transcrit ainsi : *un si po' fa prece...* ce qui lui donne une forme toscane en lui ôtant toute sa saveur locale.

On eût aimé trouver dans le Vocabulaire plus de remarques générales à propos de cas phonétiques particuliers ; il y en a quelques-unes cependant. Ainsi à *balcu* pour *palco* nous lisons : « exemple de la transformation du *p* en *b*. » L'auteur, sans dire dans quels cas cette transformation se produit, dit que c'est une exception en italien, un phénomène fréquent en Corse. Il eût été intéressant de rapprocher cet adoucissement de celui de *ca, co, cu*, en *ga, go, gu*, au commencement des mots, et du *b* en *v* dans les mêmes cas ; phénomène analogue à celui qui transforme *ghj* dur en *v* au commencement de certains mots. (*ghjagari, yagaru*). C'est l'éditeur qui, sous la rubrique J rappelle que le *ghj* est la prononciation forte, tandis que les mêmes mots se prononcent avec *v* en position faible. A propos de mots comme *stédima, dumaidina*, il eût été bon de signaler plus expressément cet adoucissement du *t* en *d* quand on passe des dialectes du Pomonte à ceux du Nord, et aussi, à propos de *erba, herba, merzu, perte*, etc, cette particularité qu'ont les dialectes du Deça des Monts de transformer en *e* l'*a* tonique latin devant *r*. Falcucci a des remarques fort justes sur la prononciation de *eju*, sur la fusion de l'article et du substantif dans certains mots (*lellara, lendiciu, lumbrellu*), sur la transformation de *per* en *pe*, sur les vocatifs tronqués (cf. *muccicone*). A propos de *no* Falcucci observe justement que le corse, comme le toscan, et plus spécialement le vieux toscan populaire, évite autant que possible les désinences toniques surtout à la fin des phrases : c'est ainsi que les infinitifs prennent souvent en Corse la

terminaison *ne* : *andâne, cantâne, puline, etc.*, à ce propos, l'auteur aurait dû donner pour les principaux verbes les temps essentiels comme il le fait pour *vulè*. Un dictionnaire dira-t-on n'est pas une grammaire. Mais Falcucci, plus qu'un dictionnaire, a voulu faire une véritable encyclopédie.

Son cœur sensible signale avec amour les exclamations affectueuses (cf. *anima*) ; il s'épanche souvent en réflexions spontanées dont quelques-unes d'une naïveté enfantine font sourire dans un travail scientifique. Au mot *anisetta* l'auteur souhaite de voir disparaître et le mot et la chose, l'un barbare, l'autre nuisible ; il est heureux de signaler que l'imprécation *tu sia impiastatu* est prononcée en Corse sans intention indécente ; au mot *patrone* qui lui donne l'occasion d'affirmer ses principes antiféministes, il interpelle de façon amusante la lectrice aux idées modernes qui pourrait s'en offusquer ! En protestant contre le gallicisme *buccole* pour *pendenti*, il s'amuse à jouer sur les mots de *torta* et *budino* ; enfin il est des mots devant lesquels la délicate pudeur de Falcucci recule, et qu'il n'ose définir qu'en latin (cf. p. 237)...

Cette âme pure était une âme très religieuse. En plusieurs endroits du Vocabulaire apparaît le moraliste chrétien qui sommeillait en Falcucci : il recommande d'interpréter sagement certains proverbes comme : « il faut que jeunesse se passe » (p. 73 au mot *annu*) « se venger n'est pas un péché » (*ingiuria*). Il place (p. 33 ; *adduttrinatu*) avant « la vaine gloire de la science profane, la doctrine du Christ qui nous conduit à la celeste immortalité » ; il parle de l'immortalité de l'âme (p. 220. *lume*) ; comme le juif de la fable, il est plus édifié que scandalisé par la corruption romaine (p. 300) ; tout en flétrissant la Vendetta (p. 376) il note que ce fléau, survivance des époques de domination étrangère où la justice n'existait pas, n'est qu'une forme primitive de justice individuelle. Quand la justice existe, le Corse sait se plier à ses lois en attendant celles plus parfaites de Dieu.

Si nous goûtons plus ou moins ces réflexions personnelles qui rompent l'objectivité nécessaire à un travail de ce genre, nous ne pouvons qu'y applaudir lorsqu'elles nous valent une évocation poétique et attendrie de vieilles coutumes corses. Falcucci est un conservateur dans toute la force du terme : nous l'avons vu pour le langage ; il l'est autant et plus pour les usages. Cet érudit qui a commencé par composer des vers est resté un poète ; c'est ce qui amène ces effusions de sa personnalité dans son œuvre, c'est ce qui fait qu'il se complait dans la description des coutumes disparues. C'est peut-être là la partie la plus attrayante de cette Encyclopédie Corse. L'ancienne division territoriale est exposée aux mots

piève, pudestà. Voici des indications sur la manière de construire les maisons (*antuninu*) sur la qualité particulière du bandit (p. 108) sur la clochette que les voleurs, tels des pestiférés, étaient condamnés à porter au cou (*tintinnachju*) sur la fidélité de l'épouse corse (*mancà*), sur la réserve imposée aux femmes par le savoir-vivre insulaire (*canapé*), sur le costume féminin (*viletta, mesaro, telu, faldetta*) à l'âge heureux où l'insignifiant chapeau à la française ne manifestait pas encore dans l'île « le peu de sentiment de la beauté qu'ont les vaines Parisiennes ». Le chapitre des superstitions est très riche: voici celles qui concernent le feu (p. 177) — le *murtulaghju* qui prédit la mort des gens et peut dans certains cas l'empêcher — *l'interminatu* — les *mammone*, guérisseuses un peu sorcières — le *stregone*, monstre horrible assoiffé du sang des petits enfants. Voulez-vous connaître le moyen de faire disparaître les verrues ? voyez à la page 109 les diverses recettes bizarres recueillies par Falcucci. Tous les vieux usages relatifs à la mort et aux cérémonies funèbres sont fidèlement enregistrés (cf. aux mots *morte, messu, tola, voceru, caracolu scirata, gridata, abbadata*) ainsi que ceux qui accompagnent la cérémonie du mariage (cf. *maritaghju, frenu, antrata, nonza, mugliaccheri, spallera, scatenacciu*, etc. Presque toujours l'auteur compare ces usages à ceux d'autres temps ou d'autres peuples. La série des articles sur des jeux d'enfants curieux ou disparus est très intéressante (cf. *luna, cinciriola, filu fi', gallina prucinella, zucca, ariposu, castellu, pallose, asciuttu e bagnatu, pacchjara*). Falcucci en décrivant ces jeux note les refrains, les naïves ritournelles qui les accompagnaient. Parfois une superstition sert à expliquer une locution au premier abord obscure (cf. *jalà*). Les légendes locales ne sont pas oubliées: les *prestaticci*, la *Spusata*, la fée d'Ortolo, le démon de *Cherzaghju*, les histoires du singe, (*scimia*) de l'ortie, (*articula*) du merle (*merlu*) l'anecdote-commentaire de l'expression *piglia moglie ch'affrinarè* (p. 36) sont à signaler.

Par l'exposé de ces superstitions, de ces usages, de ces légendes, Falcucci a visé à faire œuvre de psychologue en même temps que de linguiste. « J'ai voulu, dit-il dans sa préface, étudier dans le langage la révélation du sentiment en illustrant affections, idées, coutumes et usages: la géographie m'a servi de cadre pour ce tableau où j'ai essayé, en somme, de dépeindre l'homme corse. »

V. -- Conclusion.

Psychologie, érudition, linguistique, tout se mêle dans cette œuvre immense qui renferme la matière d'au moins

quatre volumes distincts : un vocabulaire proprement dit, un recueil de proverbes et locutions, un dictionnaire historique et géographique, un répertoire des coutumes. Nous avons parlé d'Encyclopédie Corse : c'est le mot qui caractérise le mieux cet ouvrage. La grandeur de l'entreprise explique et excuse ses imperfections, que l'auteur avait lui-même pressenties lorsqu'il sollicitait dans son introduction la collaboration éventuelle de ses lecteurs pour améliorer les éditions ultérieures. Répondant à ce vœu, Guarnerio, dans son *Appendice*, a utilisé des matériaux linguistiques omis par Falcucci ou ignorés de lui, et les données géographiques et statistiques les plus récentes.

Falcucci avait raison de citer le proverbe sarde : « si tu veux perdre la patience, compose des dictionnaires. » C'est un labeur pénible et ingrat. Aussi la critique doit-elle s'incliner au seuil de ce vaste temple élevé à la gloire de notre langue : l'édifice est imposant dans ses assises et sa charpente dont l'ensemble manifeste une force de conception et une audace d'exécution peu communes. Le péristyle est à peu près achevé : par ailleurs bien des détails manquent : il y a bien des chapiteaux à peine dégrossis, des bas-reliefs seulement esquissés. Celui qui fut à la fois l'architecte et l'artisan consciencieux de ce monument a succombé à la tâche, après avoir inscrit au fronton de son édifice ces paroles touchantes ; (préface, page 10) « J'ai voulu donner un témoignage de vénération à ma patrie bien-aimée qui, présente ou lointaine, fut toute ma vie et est encore l'objet de mes soins assidus et de mes tristes pensées, à cette patrie que j'aime d'un amour désintéressé de fils dévoué. En lui offrant le meilleur de mon âme, j'attends comme un réconfort son sourire maternel. »

Le travail entrepris par Falcucci dépassait les forces d'un individu isolé, et d'une existence humaine. Un groupe de travailleurs de bonne volonté doit le reprendre dans ses grandes lignes — en purifiant toutefois le style de cet édifice de façon à ce qu'il soit exclusivement corse — et le mener à bonne fin, sans en négliger les dépendances (grammaire, lexiques, bilingues, etc). Dans ce but une Académie de la langue Corse était nécessaire ; avec d'autres nous l'avons désirée. L'appel du poète Lucciardi et de l'historien Ambrosi a été finalement entendu. Nous saluons avec espoir cette pléiade insulaire vouée à la « défense et illustration de la langue corse ». Elle n'oubliera pas, au milieu de ses travaux, le modeste précurseur qui dort son dernier sommeil loin de cette terre de Corse qu'il a tant aimée. Et, s'inspirant de son zèle désintéressé elle parachèvera l'œuvre due à son labeur opi-

niâtre. Mais au fronton de notre temple ne faisons pas briller une étoile étrangère ; plaçons-nous sous l'égide de la tête de Maure. Falcucci a un peu trop étudié le corse en Toscan ; rien d'étonnant à ce que notre dialecte ait pris dans sa bouche un accent souvent *cruscante*. Messieurs de l'Académie corse, ayez pour devise : *lingua corsa in bocca corsa*.

Paul ARRIGHI. (1)

ETUDES DE LITTÉRATURE HISTORIQUE

RAPPROCHEMENTS HISTORIQUES à propos du centenaire de Napoléon et du sixième centenaire de Dante.

Sur la Malibran morte, Musset s'écriait, il y a près de cent ans : « Le seuil de notre siècle est pavé de tombeaux. » Le seuil du nôtre connaît les centenaires et particulièrement cette année 1921 au cours de laquelle entrent en conjonction, avec des gloires neuves d'un siècle, des gloires anciennes, classées, plusieurs fois séculaires. Et c'est, pour ne parler que des illustres entre les illustres, dans le sacré comme dans le profane, la confrontation d'un St Dominique et d'un St François d'Assise, d'un Dante et d'un Napoléon. Pour l'empereur et l'Alighieri l'apothéose revêt de part et d'autre des Alpes, dans leurs patries respectives, un caractère véritablement national. Noble et salutaire coutume que celle de ces centenaires où les nations se ressaisissent, admiratives et recueillies, dans le culte de leurs grands morts et la conscience de leur patrimoine historique et moral.

Quant à nous autres Corses, riverains de cette mer Tyrhénienne qui baigne aussi l'alma parens d'où nous vint notre culture première, nous ne saurions rester insensibles au jubilé du grand florentin, et que dire de la satisfaction légitime que nous éprouvons à voir commémorer dignement par la France entière, par les Anglais eux-mêmes, le fils élu de notre race.

A la faveur de ce rapprochement et de ces souvenirs, nous voudrions dans cette courte étude, à peine esquissée, mêler au laurier impérial un peu du cyprès du poète, ce que nous pourrons faire en liant la gerbe avec « la longue épine noire » des Malaspina. Dante chanta en effet cette illustre et très ancienne famille des Malaspina dans un passage du « Purgatoire » et sa louange ; à travers les siècles, atteint Napoléon qui, par une de ses aïeules du XV^e siècle, Apollonia, était

(1) Notre collaborateur donnera aux lecteurs de la *Revue*, à partir du prochain numéro, une série d'Etudes sur la production dialectale en commençant par les *Canti Còrsi* de Lucciardi. (N. de l. D.)

des Malaspina. Nous verrons plus loin comment s'établit cette filiation. Nous verrons aussi que, d'après certains auteurs, Apolonia descendait de Charlemagne et qu'ainsi se trouveraient légitimées, d'une façon bien inattendue, les réminiscences carolingiennes du régime napoléonien; réminiscences trop opportunes car par-dessus la dynastie capétienne légitime elles affiliaient le pouvoir nouveau à la dynastie précédente dont, par ailleurs, les fondateurs avaient été eux aussi de glorieux parvenus.

Mais, pour le moment, revenons à Dante et au Purgatoire, voici le passage du chant VIII qui concerne les Malaspina. L'ombre qui s'adresse ici à Dante est celle de Conrad Malaspina.

« Elle (l'ombre) me parla ainsi : Que le divin flambeau qui te guide vers le ciel trouve en toi l'aliment nécessaire pour atteindre l'azur de la béatitude ! Si tu sais quelques nouvelles vraies de Val di Magra ou des contrées voisines apprends-les moi. Je suis le maître dans ce pays ; on m'appela Conrad Malaspina. Je ne suis pas l'ancien de ce nom, mais un de ses descendants (1). Je portais aux miens un amour qui se purifie dans ce lieu. »

— Je n'ai jamais parcouru vos États, répondis-je : mais quel est le lieu de l'Europe, où n'en est pas répandue la gloire. La renommée qui honore votre Maison, proclame la magnificence de ses nobles seigneurs même pour quiconque n'a pas visité nos provinces, et je vous jure que votre famille ne perd rien de sa réputation de libéralité et de bravoure. Puisse-t-il être aussi vrai que je verrai le jour céleste ! Un caractère heureux et une éducation brillante privilégient votre famille, et quoique le monde s'éloigne du vrai chemin, seule, elle marche dans la bonne voie en méprisant celle où l'on s'égare. — Va, me répondit-il, avant que le soleil rentre sept fois dans l'espace où le bœuf imprime ses quatre pieds, cette opinion courtoise sera gravée dans ton esprit, plus profondément encore que le récit des autres, si la Providence n'interrompt pas le cours des événements arrêtés pour l'avenir. »

En discernant cet éloge immortel Dante acquittait une dette de reconnaissance, il avait en effet été accueilli dans son exil à Mulazzo (2) chez le marquis Franceschino Malaspina et avait trouvé auprès du cousin de celui-ci, le marquis Mo-

(1). Conrad Malaspina l'Ancien fut un des principaux partisans de l'empereur Frédéric qu'il sauva devant Parme (1248). Il envoya une trirème rejoindre en Egypte St Louis qu'il n'avait vu étant donné son grand âge, suivie en personne à la croisade (1248-1254) Son petit-fils Conrad, l'interlocuteur de Dante, homme de grande courtoisie et de grande bonté, fut élevé à la cour de l'empereur, il défendit victorieusement Sarzane contre les Pisans et mourut en 1294.

(2). Dante arriva à Mulazzo en 1306 ce qui montre en se basant sur les paroles prophétiques de Conrad que le poète entendait dater leur dialogue du Purgatoire de 1299 à 1300.

rello, plus que de la sympathie, une amitié profonde. Morello rendit à Dante le courage d'écrire avec la foi en son génie. En effet, Dante arrivait à Mulazzo découragé, renonçant à achever l'Enfer dont huit chants seulement étaient faits. Morello comprit cette grande amertume, son amitié reconforta le poète, il le poussa doucement à continuer son œuvre avec l'autorité que lui donnaient son intelligent et affectueux dévouement et leur confraternité gibeline. Voici extrait de sa dédicace de l'Aminta à la marquise Anna Malaspina, des vers de Vincenzo Monti relatifs au séjour de Dante chez Morello ; nous traduisons :

« Le Destin adverse se dressa contre le grand devin et, contre le destin, Morello Malaspina. Il fut le bouclier de l'illustre exilé. L'amitié libérale l'accueillit sur le seuil et le grand gibelin semblait Jupiter caché dans la maison de Pelops ».

Dante ayant fini l'Enfer voulut, avant d'entreprendre les deux autres parties plus théologiques de sa Divine Comédie raffermir sa science divine et il quitta ses amis de Mulazzo pour se rendre à Paris. Mais, en s'éloignant de cette maison hospitalière, qui, pendant deux années (Août 1306-Août 1308), lui avait adouci l'amertume de l'exil, le poète qui pratiquait en maître la reconnaissance, quoique ses contemporains ne lui eussent guère jusque là donné l'occasion de l'exercer, persait à dédier son Purgatoire à Morello Malaspina, une de ses lettres de cette époque en fait foi. Mais Morello mourut trop tôt et Dante s'acquitta par le splendide éloge du Chant VIII qu'on vient de lire.

Voulez-vous maintenant voir Dante, nouvellement arrivé à Mulazzo, racontant ses malheurs à ses hôtes et à leur petite cour dans le cadre seigneurial et austère d'une des salles du château ? Nous avons l'évocation d'un très grand poète Carducci, qui se révèle ici également un grand peintre. Carducci il est vrai, ne nous montre pas Dante lui-même mais un de ses compagnons d'exil, le poète Sennuccio, qui fut, lui aussi, accueilli vers la même époque par Franceschino Malaspina, mais le cadre, l'ensemble des personnages, les attitudes, les sentiments, tout est identique ; nous n'aurons qu'à ajouter Morello auprès de Franceschino et à donner au poète qui occupa le centre du tableau, le masque d'Alighieri, obsédant, pétri de génie, d'amertume et de gloire.

Laissons la parole au poète exilé qui s'adresse à Franceschino :

« Il est dur Marquis, lorsque l'arc de la vie s'infléchit et que la pensée se concentre sur les blanches urnes des Pères autour des temples connus, il est dur alors marquis de quitter la patrie. A qui la

jeunesse rit dans le cœur et dans les membres robustes, c'est une aventure, un jeu de la vie, qui s'ouvre à de nouveaux évènements de changer par l'exil le seuil aimé de la maison de ses pères. Mais moi je ne verrai plus les hauteurs d'où apparaît la plaine et ma vie florissante. Hélas ! voilà bientôt deux longs lustres que j'attends et je pleure ! Comme elles s'élève sereine au-dessus des sombres tours, comme elle s'élançait plus avant dans l'air Ste Marie de la fleur ! Je la contempiais du sommet des riantes collines où je me suis laissé moi-même, et mon âme passait toute entière dans mes yeux lorsque le grand empereur s'assit dans Florence avec son armée. Et moi je le suivais et je revis ma villa ravagée par Charles de Valois. Je ne reconnus plus ces lieux qui restaient familiers et ses habitants n'en eurent point. Maintenant l'aimable, le juste, le magnanime Henri est mort et avec lui l'espoir des exilés a été couché dans la tombe.

Ainsi parlait Sennuccio, un des citoyens de Florence exilés de la faction des Blancs, qui causait agréablement en vers.

Et pendant ce temps, la nuée sombre chargée d'orage heurtait la roche de Mulazzo et la tristesse humide et froide d'une fin d'automne remplissait les vastes salles de Franceschino Malaspina. Une levrette aboyait, stridente et plaintive aux éclats du tonnerre, allongeait sa tête fine, et les oreilles dressées, dardait ses regards de feu vers l'altière marquise drapée dans sa robe aux verts reflets. Autour de celle-ci des deux côtés, se tenaient des dames d'honneur, des jeunes filles, fleurs de beauté, fleurs de ces nobles et guerrières anciennes familles gibelines. En face de l'ardent foyer où brûlait une odorante forêt, droit sur tes pieds tu dressais la tête par-dessus les barons, ô Malaspina, cher aux exilés, cher aux poètes.

Sur le poing du chevalier se tenait un beau faucon apprivoisé et tandis que, au gré du vent, la grêle en sautillant crépitait aux vitres et que l'éclair fugitif faisait briller les armes étincelantes appendues aux murs, il battait des ailes, allongeait son cou de serpent et jetait un cri de joie strident et rauque ; dans son œil d'oiseau de proie s'allumait le grand amour des cimes apuanes où, libre, il vit le jour ; il brûlait, le noble oiseau, de tendre son vol par dessus les nuages au-dessus des éclairs.

Les yeux fixés sur lui un page le regardait, se tenant assis aux pieds de son maître. Il fuyait lui aussi, par le désir, loin de la salle, porté sur l'aile des vents, il franchissait les monts battus par l'horrible tempête, les forêts ruisselantes et, au milieu du fracas des eaux lointaines qui roulent avec le bruit du tonnerre et le bouillonnement du fleuve, il distinguait, se reflétant comme dans un miroir, la cabane de la vassale sa mère. (à suivre).

Ambroise MALASPINA.

ETUDES ARCHÉOLOGIQUES

FERTON (Ch.), Bonifacio à l'époque néolithique. (*Second Mémoire*)

*

Derechef, M. Ch. Ferton agite la question des bouches de Bonifacio. En explorant l'île de Cavallo située dans ce détroit, il y trouva des éclats de silex, des fragments d'obsidienne, évidemment apportés sur ce terrain entièrement granitique. Ces débris jalonnaient les bords du rivage que fréquentaient les primitifs, grands mangeurs de coquillages et prouvaient d'une manière indiscutable qu'au temps où l'homme néolithique visitait l'île de Cavallo, la mer y affluerait au même niveau que de nos jours. La topographie des bouches de Bonifacio n'a donc pas varié depuis l'âge de la pierre polie, et le reculement du fiord de Bonifacio d'environ 300 mètres vers l'ouest doit être attribué à un ensablement et non à un soulèvement du sol.

Parmi les pierres taillées recueillies à Bonifacio, il en est beaucoup qui sont d'obsidienne. Cette roche n'existe pas en Corse, mais on la trouve en place au Monte Arci, dans l'île de Sardaigne. Son abondance de ce côté-ci du détroit autorise à croire que, dès l'époque robenhausienne, des relations de commerce s'étaient nouées entre les deux îles, et que par tant la navigation avait déjà acquis une certaine ampleur. L'homme néolithique corse se nourrissait aussi de poissons; dans un foyer de cette époque, M. Ferton a découvert une pince de crustacé marin mêlée à des os brisés ou calcinés.

Au fond de l'anse de la Catena, une des baies du port de Bonifacio, on découvrit en 1849 un squelette humain. Les ouvriers recachèrent pieusement ces restes, et ce ne fut que longtemps après que M. Ch. Ferton, prévenu, put les étudier. Il s'agissait d'une sépulture néolithique. Là, une vieille femme avait été ensevelie, dans un coin, et sous un amas de terre rapportée. De grosses pierres plates la recouvraient et protégeaient également les deux faces libres du tertre où gisait la défunte, à laquelle avaient été offerts, dans un vase peut-être brisé et incomplet, un beau grattoir en obsidienne, des coquillages, des os de mouton ou de chèvre; le corps avait été enterré dans la position de l'homme accroupi, couché sur le côté. A 30 centimètres au-dessous, se trouvait un riche gisement d'os de *lagomys corsicanus*, de nombreuses coquilles, quelques tessons de poterie grossière, mais pas d'outils.

On ramassa aussi des coquilles trouées ayant dû servir de parure, et de petits blocs de minerai de fer hydraté de couleur rouge importés de Sardaigne ou d'ailleurs. L'homme

néolithique bonifacien se teignait le corps et savait également fabriquer une couleur onctueuse blanche qu'il tirait peut-être de certains coquillages pulvérisés et mélangés à de la chair de mollusques... Il n'avait pas de chien, mais possédait le bœuf.

La période de temps pendant laquelle l'homme néolithique de la Corse a chassé le *lagomys*, ce petit lièvre si caractéristique, et un peu plus gros qu'un rat, a dû être très longue ; elle mériterait à juste titre d'être appelée dans l'histoire de la Corse l'*âge du lagomys*.

La Sardaigne est elle-même très riche en vestiges de l'homme préhistorique. Lucien BRIET.

ETUDES GEOGRAPHIQUES ET GEOLOGIQUES

LE NIOLO, étude de géographie physique.

Il y a deux parties dans l'article de M. Castelnaud. Dans la première il étudie le *bassin du Niolo*, en fonction de son niveau de base et de son sol ; dans la deuxième, il s'attache aux crêtes qui dominent le bassin, et plus particulièrement y décèle les détails de morphologie glaciaire.

Le Niolo est le bassin supérieur du Golo, établi dans la zone granitique de la Corse, parallèlement aux alignements de roches cristallines. Pourquoi cette ample et haute vallée, dont les dimensions contrastent si fort avec celles de la gorge de Santa Regina, qui lui fait suite en aval ? Des différences de nature de roches en sont responsables. Le défilé de Santa-Regina est ouvert dans une bande granitique, roche très dure parce qu'elle ne se décompose qu'avec grande difficulté ; cette zone granitique a donc été le niveau de base en fonction duquel s'est effectué le façonnement de la partie de vallée située en amont. Or ce façonnement a marché vite, parce que l'érosion travaillait ici dans le granite, et que ce granite du Niolo en particulier se décompose facilement en arène (sable grossier) sous l'influence des brusques variations de température ; on le voit même se carier, se creuser de cavités capables d'atteindre plusieurs mètres de dimension, les tafoni. Ainsi, pendant qu'à l'aval le Golo ne réussissait qu'à forcer un étroit défilé, dont la pente reste forte, à l'amont il élargissait peu à peu sa vallée en un beau bassin, dont les flancs, surtout au sud, se raccordent par une courbe continue et régulière avec des sommets de plus de 2.000 mètres. Pour le profil en long, il passe de 670 mètres (entrée de la gorge de

(1) Voir mention bibliogr. au catalogue. (N° 4, col. C prix 5 fr.

Santa-Regina) à 1464 (col de Vergio) par une pente qui n'est troublée qu'au droit d'un affleurement granulitique, qui aussitôt affirme sa résistance à l'érosion par des reliefs plus rudes et des protubérances arides. Ainsi constitué, le Niolo est un vrai bassin intérieur de montagne, dont l'isolement est le trait dominant, habité par une population de 4.500 personnes auxquelles cet isolement vaut des traits particuliers. La vie pastorale y règne ; elle fait tort d'ailleurs à l'agriculture proprement dite, qui pourrait être prospère, et l'abus du pâturage a ruiné les forêts. La vue du versant sud, entièrement déboisé et nu du haut en bas, est d'une poignante mélancolie. Ce n'est qu'au S.-E. que la belle forêt de Valdoniello, au-dessus de 1000 mètres d'altitude, vient couvrir les pentes de la parure de ses pins laricios.

Les crêtes qui entourent le bassin et qui sont parmi les plus hautes montagnes de l'île, présentent la particularité d'être beaucoup plus élevées et plus escarpées sur les deux flancs du Niolo qu'au fond du bassin.

Ici, l'on est sur le prolongement de la bande granitique niolaine, et bien que cette partie du rebord du bassin coïncide avec la ligne de partage des eaux de la Corse, les sommets sont peu élevés, et les formes douces. De même le chaînon qui limite le Niolo au sud et le sépare du haut Tavignano, constitué tout au long par du granite, se présente en vastes dômes surbaissés de formes régulières culminant à 2.329 mètres (Punta Artica). Au contraire le chaînon du Nord qui garde sur une longueur de 20 kilomètres une altitude supérieure à 2.000 mètres, « découpé en dents de scie, présente une hardiesse de profil et une multiplicité de colorations qui en font un des plus imposants panoramas de la Corse ». Cette originalité tient de nouveau à la nature et à la variété des roches. La granulite constitue l'amorce de la crête, au sud-ouest ; au-delà celle-ci est constituée par des porphyres pétrosiliceux (rhyolite), qui donnent des arêtes aiguës, « franchement saccadées, succession d'angles vifs et de lignes droites nettement accusées ». Ainsi se présentent le Capo Tojonato (2343) lame rhyolitique aux parois verticales percée d'un immense trou de cinquante mètres d'envergure, et plus loin la Punta Minuta, le Cinto (2710), le Capo Bianco, constituant la plus rude barrière qui soit entre le Golo et l'Asco. Quant à la splendide Paglia Orba (2525), elle est ornée de conglomérats porphyriques qui lui donnent ses forces massives de dent, dressant un à pic de plusieurs centaines de mètres.

Ces hautes montagnes, qui gardent un peu de neige jusqu'au cœur de l'été, ont abrité jadis des glaciers. Bien que les pentes violentes des porphyres se prêtent assez mal à l'accu-

mulation de la neige, des glaciers ont occupé les parties supérieures des vallées qui descendent de la crête septentrionale vers le Niolo. Dans la vallée de Calasima, les éléments morainiques descendent jusqu'à 1280 mètres d'altitude. M. Castelnau a reconnu des formes glaciaires, cirques, profil en auge, dans la partie supérieure des vallées de Rudda et d'Erco.

On jugera, par cette brève analyse, combien est précieux le travail auquel s'est livré M. Castelnau pour expliquer les formes du Niolo en fonction de la structure. Cela ne nous fait que plus vivement désirer de connaître les résultats d'ensemble de ses études sur la Corse.

RAOUL BLANCHARD

DOCUMENTS ÉTRANGERS SUR LA CORSE

LA CONQUÊTE DE LA CORSE PAR LES ANGLAIS

Extrait des mémoires de l'officier anglais Samuel RICE (Fin)

VI. — Occupation de la Corse. (Suite).

Sur ces entrefaites et rapidement, *L'Illustrions* et *Le Courageux*, deux vaisseaux de 74 de notre flotte, survinrent et attaquèrent, *Le Ça ira* et *le Censeur*; un combat terrible s'engagea. Enfin, les vaisseaux furent obligés d'amener leur pavillon; nous leur avions tué sept cents hommes rien que sur un de leurs navires. *Le Courageux* avait perdu tous ses mâts; *L'Illustrions* avait de graves avaries. Je vous ai nommé je crois, tous les vaisseaux qui prirent part à l'action: le reste de la flotte française fit bonne route sur Toulon, excepté *Le Sans-Culottes* un gros vaisseau, qui fut obligé de relâcher à Gênes, ayant perdu tous ses mâts. et emporté par une bourrasque qui suivit de près le combat. Les intentions de la flotte française, à sa sortie de Toulon, étaient d'aller droit en Corse, d'entrer dans la baie de Saint-Florent, d'y débarquer dix mille soldats, de bloquer dans le port quatre de nos vaisseaux de ligne que l'amiral Hotham y avait laissés, et de repartir avec cette bonne prise. Le plan était excellent, mais heureusement pour nous, il échoua: il leur aurait donné une supériorité absolue sur mer, et probablement, nous aurions tous été faits prisonniers. Car il nous aurait été impossible de nous défendre avec les faibles forces que nous avons dans l'île. C'est la présence à bord des troupes de débarquement qui explique le grand nombre d'hommes tués sur *Le Ça ira*.

Pendant que je vous écris, on reçoit de Bastia la nouvelle que, après la dispersion de la flotte française, cinq de leurs vaisseaux de ligne ont été capturés par la flotte espagnole, qui venait de Carthage à notre secours. J'ai oublié de vous parler du *Berwick*, un de nos vaisseaux de 74: une tempête avait jeté ses mâts par dessus bord; il allait de Saint Florent à Livourne pour se faire réparer, et malheureusement il se fit prendre par la flotte française dans les eaux du Cap-Corse. Il combattit très vaillamment; son capitaine fut tué. Notre flotte est maintenant à La Spezzia, à peu de distance de Gênes.»

Les détails de ce combat sont exacts dans l'ensemble ; il faut remarquer cependant que le combat dura deux jours, et que le gros effort fut fait par *L'Agamemnon*, dont le capitaine était Nelson. Il est évident que l'Amiral Hotham réussit, par cette action, à conserver la Corse pour quelque temps encore ; mais sa victoire aurait été complète si Nelson avait eu le commandement. — Nelson déclarait qu'il fallait, coûte que coûte, et tout de suite, détruire la flotte française et l'empêcher d'atteindre Toulon. Mais Hotham se contenta du résultat qu'il avait obtenu : les navires français réfugiés à Toulon furent bientôt remis en état ; ils furent rejoints vers le 4 avril par une dizaine d'autres venus de Brest ; cette flotte puissante menaçait grandement la petite garnison anglaise de Corse ; elle n'avait jamais été en état de résister à un débarquement, et la maladie l'avait considérablement réduite.

C'est à peu près à la même époque que le 51^e perdit un autre officier, et Rice maudit de nouveau le climat de Corse :

J'ai la douleur de vous apprendre que nous avons perdu le capitaine Alcock, de notre régiment ; il est mort en martyr de ce damné climat.

Notre régiment continue à être très éprouvé par la maladie : nous comptons à l'hôpital cent hommes malades, et des officiers à proportion. Car il y en a cinq à l'hôpital, un en Italie, deux partis en convalescence en Angleterre, deux morts : beaucoup d'autres ont bien failli mourir. Cette île sera-t-elle pour la couronne d'Angleterre une bonne acquisition ? Je laisse la réponse à ceux qui sont plus forts que moi en politique. Il y a ici une baie convenable pour nos vaisseaux, et puis c'est tout. La Corse a été l'année dernière un beau cimetière pour les Anglais, et si nous continuons encore cette année à enterrer autant de morts, je crois bien que l'air deviendra encore plus pestilentiel qu'il ne l'est. Du temps des Romains, ce pays était renommé pour son insalubrité ; on croyait qu'un criminel était assez puni quand on le bannissait en Corse.

Peu après cette lettre, l'opinion se répandit graduellement, jusque chez les officiers des régiments, que les défenses de l'île n'étaient pas dans un état satisfaisant. Moore, infatigable, ne cessait de parcourir le pays ; il savait que partout, la côte était ouverte, et que les villes n'étaient pas défendues. Le Vice-Roi était en général optimiste : mais parfois, il était pris de panique, et allait même jusqu'à consulter les autorités militaires sur l'état des défenses, et le moyen de les améliorer.

VII. — La rébellion Corse.

Les Corses commençaient à intriguer : beaucoup d'entre eux se demandaient si le régime anglais valait mieux que le régime français. On peut voir, dans la lettre suivante, l'idée qu'un officier subalterne pouvait se faire de la situation :

Bastia, 2 mai 1795.

Je suis arrivé ici, il y a quinze jours environ, avec un détachement pour renforcer le service de garni-on. Je ne sais pas combien de temps j'y resterai. Ce qui rend le service pénible, c'est le grand nombre de prisonniers français que nous avons dans les différentes parties de l'île : il faut bien les garder. Je suis allé hier, avec ma troupe, en chercher une centaine tout près de St-Florent, et je les ai amenés ici le même jour. Ils se conduisent très bien pour le moment, mais si la flotte française se montrait sur la côte, je ne sais pas ce qu'ils feraient.

Le bruit court ici que les Français ont reçu de Brest un renfort de six vaisseaux de ligne. Si c'est vrai, je pense que nous ne resterons pas longtemps dans l'île. Il y a ici un puissant parti francophile, qui se joindrait de suite aux Français, s'ils débarquaient. Quant à ceux qui sont maintenant de notre côté, je parie que si les Français les payaient mieux, ils nous abandonneraient : voilà le caractère des Corses ! Si nous nous en rapportons à eux, les Français ne viendront pas : ils disent que la France est une nation trop civilisée pour songer à un pays barbare, comme la Corse. Qu'elle soit barbare ou non, moi je crois qu'ils seraient bien contents de nous en chasser : ils n'en tireraient aucun profit, mais, tant que nous y serons, ils seront jaloux et c'est bien naturel, à mon avis. Nous avons reçu l'ordre de nous tenir prêts à entrer en campagne. On envoie constamment des provisions et des munitions vers l'intérieur, en cas de retraite. Attendez-vous à recevoir ma prochaine lettre d'un camp dans les montagnes. J'envoie la présente par le capitaine Saint-Georges, qui emporte en Angleterre le courrier du Vice-Roi.

De cette lettre, on peut déduire que tout le monde savait qu'il y avait parmi les Corses deux partis politiques, un anglais et un français. Bien peu d'Anglais probablement savaient ce qui se passait dans les coulisses : le Vice-Roi et More étaient peut-être seuls au courant. Les marionnettes jouèrent leur rôle pendant un temps, puis s'émancipèrent. Dès le début, les méthodes du Vice-Roi avaient déplu au peuple Corse : Paoli, le très populaire patriote Corse, avait essayé de le faire comprendre à Sir Gilbert, qui avait vu là une intervention déplacée. A partir de ce moment, le Vice-Roi se défia de Paoli, et lui opposa un certain Pozzo di Borgo, homme habitué aux intrigues, dénué de scrupules, et détesté des Corses, qui continuaient à être loyaux envers le gouvernement britannique, mais étaient fâchés de l'influence que Pozzo avait sur le Vice-Roi. Si Sir Gilbert avait gardé Paoli, et gouverné par son intermédiaire, tout aurait pu bien aller. Au lieu de cela, il s'efforça d'appliquer la constitution anglaise à un peuple auquel elle ne convenait pas, et pour cette tentative, il employa comme instrument un homme méprisables qui n'avait pas la confiance de ses compatriotes. Or Moore était un

ami personnel de Paoli ; et le Vice-Roi le savait : ilsoupçonna Moore d'intriguer contre son autorité personnelle : s'il avait été meilleur psychologue, il aurait compris que Moore était trop franc et trop droit pour être capable d'intrigue. Mais convaincu que Moore manquait de loyauté envers lui, il fit ce que tout homme aurait fait à sa place. Il ne fit pas emprisonner son ennemi, car il n'était pas un despote oriental, mais il demanda son rappel en Angleterre, et, en septembre 1795, Moore reçut l'ordre de quitter l'île dans les quarante-huit heures. Le 4 octobre, Moore visita le 51^{ème}, à Corte, puis quitta la Corse. Après son départ, tout alla de mal en pis. Dans les premiers mois de 1796, la situation était mauvaise : le mécontentement du peuple avait grandi, et de désespoir, Paoli partit en Angleterre. La lettre suivante montre qu'au milieu de l'année la crise approchait.

Bastia, 27 juin 1796.

« J'ai bien peur que notre correspondance devienne de moins en moins certaine et régulière, par le fait que les Français ont occupé au pas de course une grande partie de l'Italie : leurs progrès continuent rapidement. Les dernières nouvelles de Livourne disent que les Républicains sont à quelques heures de cette ville ; si cela est vrai, c'en est fait de nos communications avec cette partie de l'Italie.

J'ai le plaisir de vous annoncer que le régiment a quitté Corte au commencement de ce mois. D'après ce que je vous ai écrit, vous imaginez bien que pas un de nous n'a regretté la ville, ni ses habitants, si jolis et si agréables ! Les choses vont fort mal ici. La cause du mécontentement des Corses, ce sont d'abord les taxes, qu'ils trouvent écrasantes. Pourtant, le mécontentement n'est pas généralisé : il y a seulement quelques villages qui ont pris les armes et refusé de payer : ils ont été bientôt réduits par un détachement de notre garnison de Corte. La dernière révolte, et la plus sérieuse, s'est produite à environ vingt milles de Corte, à un endroit appelé Bagnano. Le Vice-Roi s'est décidé à mettre un terme à ces actes de rébellion, et il est venu en personne à Corte pour donner plus d'énergie à la répression. Il était escorté des personnages les plus importants de l'île et aussi de nombreuses troupes, anglaises et étrangères. Les troupes venues de Bastia furent complétées par notre compagnie de grenadiers, et notre compagnie d'infanterie légère ; c'est à cette dernière que j'ai l'honneur d'appartenir. Quand tout fut prêt, nous nous mîmes en marche pour le pays révolté. Notre armée comprenait près de cinq mille hommes, Anglais, étrangers et Corses.

Le premier obstacle fut un fort, bien placé sur une hauteur dominante. Les Corses qui l'occupaient refusèrent de se rendre, et nous reçûmes l'ordre de le cerner. Nos deux compagnies marchèrent droit sur le fort, et ouvrirent un feu bien nourri, mais comme il était impossible d'escalader les murs, nous fûmes obligés de nous retirer, après avoir perdu notre trop brave capitaine de grenadiers, quatre hommes tués, et cinq blessés.

Aussitôt après cette malheureuse affaire, nous reçûmes de Corte la

nouvelle que la ville et la fonderie étaient entourées par les indigènes, et qu'ils se proposaient de couper la retraite au Vice-Roi et à son armée. Aussitôt nous fîmes retraite sur Corte. L'armée rebelle était si formidable et si décidée que son chef somma le Vice-Roi de faire droit à ses réclamations, ajoutant qu'au cas contraire, il l'y forcerait par les armes, ou quelque chose d'approchant. Le Vice-Roi désirant éviter toute effusion de sang, leur accorda à peu près tout ce qu'ils voulaient c'est-à-dire le renvoi de son ministre corse, et de quelques autres qui étaient odieux au peuple. En un mot, le peuple, désapprouvant les choix faits par le Vice-Roi, saisit cette occasion pour le forcer à changer de politique. On croyait d'abord à une révolte localisée en quelques villages : cela finissait par un soulèvement général. Tout est à peu près calme maintenant, mais il y a encore dans l'île un parti républicain très considérable : on dit que les Français ont débarqué une grande quantité d'armes, et ont envoyé des officiers pour exciter le peuple contre nous... ».

VIII. — Evacuation de la Corse

Rice ne se doutait guère qu'en moins de quatre mois lui et son régiment seraient chassés de Corse, ainsi que les autres troupes anglaises, le Vice-Roi et son état-major civil. Le Vice-Roi était depuis longtemps très impopulaire ; la rébellion était presque partout. Napoléon Bonaparte, sur le Continent, balayait tout devant lui, et ses nombreuses victoires remplissaient d'admiration non seulement les émigrés français, mais aussi les Corses, très fiers d'être les compatriotes du conquérant. Et puis l'Espagne, jusqu'alors liguée avec les autres puissances contre la République, déserta lâchement et passa à l'ennemi. Dès que cette nouvelle arriva en Angleterre, le gouvernement, ayant tout à redouter, car la flotte anglaise en Méditerranée n'était pas de force à lutter contre les flottes espagnole et française, décida de rappeler toutes ses forces de la Méditerranée et envoya à Sir Gilbert Elliot des instructions à l'effet d'évacuer la Corse.

Auparavant, le Vice-Roi, ayant appris que Napoléon avait occupé Livourne, avait envoyé Nelson occuper l'île d'Elbe : il y établit une petite force, pour assurer sa retraite de Corse ; il se proposait d'évacuer la Corse, puis de rassembler ses troupes à Porto-Ferraio, dans l'île d'Elbe, de là, il exécuterait l'ordre de retirer toutes les forces de la Méditerranée. Le 14 octobre, Nelson amena la flotte anglaise à Bastia pour transporter nos troupes à l'île d'Elbe. Il arriva juste à temps, car il trouva la garnison serrée de près par les émigrés français et par les Corses : ils avaient enveloppé la citadelle où la garnison s'était retirée, et ils demandaient qu'elle se rendit. La ville même était entre les mains des insurgés qui avaient saisi les biens des Anglais, et menaçaient de faire prisonnier le Vice-Roi. Sur le champ Nelson fut à la hauteur des circons-

tances : il arrêta l'émeute en braquant ses canons sur la ville ; il envoyait en même temps un messenger à terre pour annoncer qu'il était prêt à bombarder la place et la détruire de fond en comble. L'embarquement des troupes put alors commencer, mais prit un temps assez long : Le 18, l'évacuation était presque terminée, lorsqu'on apprit que les Français avaient débarqué au Cap Corse et qu'ils marchaient sur Bastia. On se hâta d'enclouer les canons, mais on n'eut que le temps. Le dernier chaland chargé de soldats avait à peine quitté le rivage, le 20 octobre, que l'avant-garde française entra dans la citadelle. Le gouvernement anglais avait prescrit une évacuation honorable, et c'était une fuite honteuse. Sans l'arrivée opportune de la flotte de Nelson, nous aurions peut-être subi une capitulation ignominieuse.

C'est une très belle opération que cet embarquement de toutes les troupes, sans perdre un seul homme, et malgré le vent qui soufflait avec violence. De plus on apprit que la flotte espagnole avait mis le cap sur la Corse, dont elle n'était plus qu'à douze lieues. Malgré tout, Nelson mit la flotte en sûreté à l'île d'Elbe, où il débarqua les troupes.

C'est ainsi que la Corse fut perdue pour la Grande-Bretagne.

« Il était impolitique, dit Sonthey (1), d'annexer cette île aux possessions anglaises, mais, puisqu'on l'avait fait, il était déshonorant de l'abandonner ainsi. On aurait pu éviter ce déshonneur ; on aurait pu s'assurer tous les avantages que donnait la possession de cette île : il aurait suffi de laisser les habitants choisir eux-mêmes leur forme de gouvernement, et leur assurer l'indépendance sous notre protection ».

On peut croire que l'occupation de la Corse ne nous procura aucun bien, si ce n'est que pendant un certain temps, l'île fut une base utile pour notre flotte de la Méditerranée, bien qu'elle ne fournit aucun moyen de réparer les vaisseaux avariés. On sait assez les dommages causés par la conquête de cette île. Hood, Dundas, Stuart et Moore y avaient terni leur réputation ; les Corses avaient eu à souffrir les misères de l'oppression, et le châtement de leur révolte : Paoli, le patriote corse, s'était retiré en Angleterre où il mourut exilé (2), le grand nom de l'Angleterre y avait été sali, et bien des soldats anglais avaient trouvé leur tombeau en Corse. Deux hommes seulement en revinrent grandis : l'ancien Vice Roi, Sir Gilbert Elliott, fut élevé à la pairie, et Nelson y vit naître sa gloire.

Traduction de L. FILIPPI, (*d'Urtaca*).

(1). Sonthey, *Vie de Nelson*,

(2). Il fut enterré à Londres, dans le vieux cimetière de Saint-Pancrace, mais en 1889, ses restes furent exhumés, et ensevelis en Corse.

Bibliographie de la Presse Corse

(Suite. — Voir à partir du n° 7, deuxième année)

Bulletin officiel de la Corse, publié à Ajaccio sous la Direction du Préfet de la Corse *Gustave Naquet*; demi-feuille Jésus, 2 pages sur 3 colonnes; 1^{er} n° le 1^{er} février 1871, dernier le 28 mars même année; au total 43 n°. Imprimerie Leca, à Ajaccio.

Bulletin Paroissial de l'Île Rousse, publication mensuelle fondée en 1908 et dirigée par M. le Chanoine *J. M. Martelli* curé de l'Île-Rousse, 16 pages in-8 carré avec encadrement et vue de l'église de l'Île-Rousse sous le titre. Publie dans chaque numéro de savantes études sur l'histoire religieuse de la Corse. Administration à l'Île-Rousse. Imprimerie à Villedieu (Vaucluse) 2 fr. par an.

Bulletin paroissial de Rogliano, publication mensuelle fondée en Juin 1908 par M. le Docteur en Théologie *Antoine Paoli*, curé Doyen de Rogliano, 8 pages in-8 raisin sur 2 colonnes sous couverture couleur. Doctrinal et historique, avec des « notes historiques » sur Rogliano, la région du Cap Corse et les hommes qui l'ont illustrée. A repris sa publication interrompue quelque temps pendant la guerre. 2 fr. par an.

Bulletin religieux du Diocèse d'Ajaccio paraissant tous les mois sous la direction de Mgr l'Evêque d'Ajaccio, fondé en 1910 format in-8 carré, 16 pages, imprimerie Massel à Ajaccio. Partie officielle (au Clergé); Partie non officielle (littérature religieuse): 2 fr. 50 par an.

Bulletin de la Société philanthropique Corse de Marseille. Revue trimestrielle fondée en janvier 1914, 16 pages in-8 raisin à 2 colonnes. Imprimerie Ged, à Marseille.

Bulletin trimestriel de la section de Bruxelles de l'union générale des Corses et des amis de la Corse (servi gratuitement aux membres de la section) avec illustrations. Format in-4 raisin, 8 pages à 2 colonnes. 1^{er} Numéro 1^{er} Décembre 1909, Imprimerie à Bruxelles.

Bulletin des tribunaux de la Corse Revue judiciaire paraissant à Ajaccio le 15 de chaque mois sous la direction de M. *Louis Nyer*, avocat, grand raisin in-4° 8 pages à 2 colonnes. N'eut que 10 numéros: le 1^{er} le 15 Mars 1859, le dernier le 15 Décembre 1859. Imprimerie Marchi, à Ajaccio.

Bulletin du syndicat agricole de Bastia, paraissant du 10 au 30 de chaque mois. Deux feuilles raisin, 4 pages à 3 colonnes. 1^{er} N° en Juin 1902. Imprimerie Fabiani à Bastia.

Bulletin de la Société des Sciences historiques & naturelles de la Corse, société fondée en janvier 1881, à Bastia, par l'initiative de M. *l'abbé Letteyron*, alors professeur au Lycée de Bastia. Président de la Société et Directeur du Bulletin, il consacra tous ses efforts avec une puissance de travail considérable à cette remarquable publication qui fut en réalité son œuvre et qu'il dirigea jusqu'à sa mort survenue en 1918, en publiant, traduisant, annotant une collection incomparable de documents historiques qui constitue une source unique, une veine inépuisable pour tous ceux qui s'intéresseront à l'histoire de la Corse. L'œuvre activement continuée par le secrétaire de la Société, *M. Ambrosi-R*, publie chaque année 4 fascicules de 120 pages in-8 raisin, sous couverture; prix annuel, 15 francs; le fascicule, 6 francs; le Bulletin a eu divers imprimeurs, son administration est à Bastia.

Chronique Ajaccienne; Journal hebdomadaire non politique, fondé sous la direction de M. *R. Henri*, à Ajaccio en mars 1892. N'eut que quelques numéros.

Cirneo (II) Almanaco Corso popolare adornato di Poesie, Prose, Aneddoti e Proverbi Corsi. Publication annuelle, format in-16, 48 p. sous couverture couleur. 1^{re} Année en 1917. Impr. Santi à Bastia. Prix: 25 cent.

Cirno, Rivista letteraria Corsa. Revue en dialecte Corse publiée par la société littéraire « *La Cirnea* », présidée par *Petra Vattelapesca* (P. P. Lucciana). Publication trimestrielle très soignée de 48 pages in-8-Jésus. Couvert, couleur, titre en rouge. 1^{er} N° Janvier 1906, dernier novembre 1908. Impr. Piaggi à Bastia puis Ol'agnier.

Clairon de Marseille et de la Corse (Le) intitulé précédemment *L'avenir du Midi*. Rédacteur en chef *Jehan Desmaki*, hebdomadaire, raisin 4 pages, 4 colonnes. Marseille, Impr. Doucet 1891.

Collégien (Le) feuille in-4° rédigée par des élèves du Collège Fesch, et dont 8 numéros parurent en 1919 à Ajaccio.

(A suivre)

chement de ces trois faits (soulèvement de la Corse en 1729, couronnement de Théodore en 1736, ouverture à Nancy d'une chaussée nouvelle en 1739) « semblent bien avoir inspiré les parrains de cette rue et leur avoir suggéré le choix de ce vocable qui était alors dans toutes les bouches du continent européen. »

UN FIDÈLE ABONNÉ

Le nom de l'île de Corse, donné à une rue de Nancy est fort antérieur à Napoléon et même à la réunion de la Corse à la France. On le trouve déjà dans la première moitié du XVIII^e siècle.

Il y avait là, dans ce qui était alors un faubourg de Nancy, une propriété avec un étang qui avait à peu près la forme et les contours de la Corse. Ce nom fut d'abord donné à l'étang, puis au domaine et plus tard à la rue tracée sur son emplacement.

L'idée de donner le nom d'une île à un étang est assez bizarre pour faire supposer que le propriétaire du domaine avait la Corse en tête. Ne serait-ce pas Goury de Champgrand qui écrivit et édita à Nancy, en 1749, une *Histoire de l'île de Corse* ?

Ce rapprochement serait alors assez naturel. UN BIBLIOPHILE NANCÉIEN

A propos du Centenaire.

On a toujours cherché, au sujet des grands hommes et des événements, les coïncidences qui peuvent se rencontrer dans les mots ou dans les chiffres.

On avait déjà fait remarquer que dans *La République française* on trouve *Un Corse la finira*.

Voici que la *Patrie Corse* nous signale une autre particularité.

Napoléon est mort le 5 mai 1821. Ecrivez donc, en plaçant le 5 devant 1821 : 51821.

Lisez en rejetant à droite et à gauche une tranche de deux chiffres : 51 821. — Et vous aurez l'âge auquel Napoléon est mort : 51 ans, 8 mois, 21 jours.

Quand cela n'aurait qu'un résultat mnémotechnique, c'est déjà quelque chose...

Ceux de nos abonnés qui ne collectionnent pas la *Revue*, nous rendraient service en voulant bien nous retourner le numéro 2 (mars-avril 1920), que nous reprendrons pour 1 fr. 50. Nous leur serons reconnaissant de cette obligeance.

Un Tour en Corse

Parmi les publications choisies le plus souvent dans nos bureaux pour leurs illustrations représentant le mieux la Corse, l'album de P. Boisard a eu de nombreuses préférences.

Imprimé sur papier de luxe, en grand format in-8^o Jésus (25×19 c.) ce récit de voyage alertement écrit est supérieurement illustré.

L'éditeur photographe Ch. Mendel, connu pour ses remarquables illustrations photographiques, a voulu faire une œuvre artistique en confiant le tirage de celle-ci à une maison de Nancy spécialisée dans ce travail.

Une vingtaine de photos en diverses teintes sont encadrées par un texte intéressant tandis que cinq planches tirées à part en noir, bleu, bistre, sanguine et orange présentent en petits tableaux des vues célèbres de la Corse.

L'éditeur nous avait fait plusieurs livraisons de cet album coté d'abord 5 fr, puis 6 francs, mais lors de notre dernière demande, voyant l'édition presque épuisée nous avons pris ce qui en restait, de sorte que l'on ne peut plus le trouver aujourd'hui qu'en nos bureaux.

Contrairement à ce qu'on peut supposer en pareil cas, nous profiterons de ce monopole pour favoriser nos abonnés en ramenant le prix à 5 francs (port et recom. en plus). Les amateurs sont ainsi prévenus que : *Un tour en Corse*, près d'être épuisé, ne se trouvera plus bientôt que chez les bouquinistes et à quel prix ?

PROPAGANDE !!!

PRIME GRATUITE. Tout abonné qui procurera deux souscripteurs nouveaux à la *Revue* recevra franco, en remerciement, une brochure documentaire de cent pages, trop fameuse œuvre boche, n'ayant pas été mise dans le Commerce, curiosité et rareté bibliographiques, très abondamment illustrée de photos tirées en bistre, avec sur la couverture, le casque et le glaiive symboles de militarisme et de guerre, brochure douloureusement instructive, digne d'être commentée et conservée par tout français qui n'oublie pas !.. Des circonstances particulières nous ont procuré ces brochures boches que l'un de nos proches parents, rentrant chez lui après l'armistice, en pays occupé, a trouvées en nombre... à la place de son mobilier ! Nous souhaitons que cette prime, d'une réelle valeur, encourage les amis de la *Revue* à intensifier la propagande dont elle a besoin.